



Attestation Qualification Sport Adapté

Ligue Sport Adapté Île-de-France

AQSA 2025/26 - Août 2025

À chacun son défi !





Présentation

L'AQSA est une formation complémentaire qui favorise l'acquisition de compétences pour intervenir auprès de personnes déficientes intellectuelles ou atteintes de troubles psychiques.

Elle s'inscrit également dans le contexte des conventions signées entre la FFSA et des fédérations délégataires de disciplines sportives ou des fédérations affinitaires.

Par cette formation, la FFSA contribue à l'insertion des personnes dont elle a la responsabilité, dans des associations affiliées aux fédérations sportives agréées par l'Etat ou dans des structures de loisirs à caractère sportif.



60 000 licenciés





Attestation Qualification Sport Adapté

Module 1

21h

Connaissance des personnes déficientes intellectuelles, des APS et de leur environnement

Module 2

21h ou 35h

Intervention pédagogique axée sur une famille d'activité

Module 3

20h ou 40h

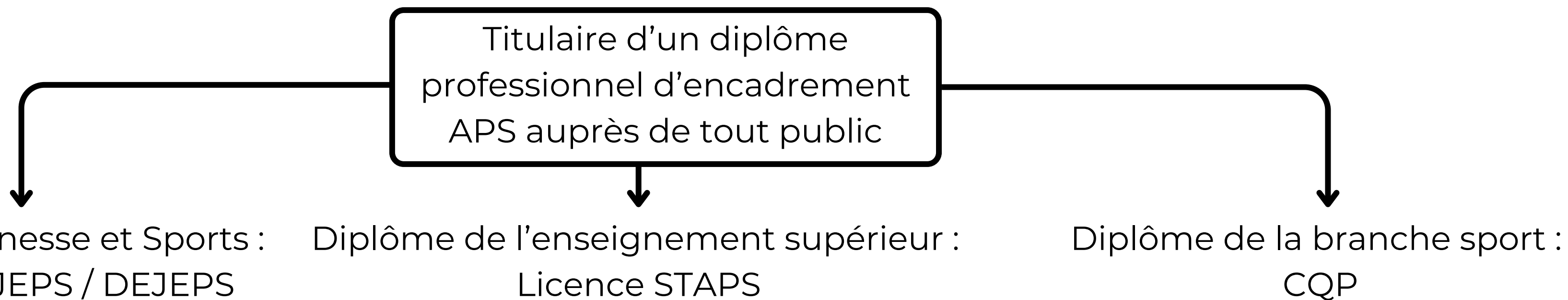
Stage pédagogique en situation





Pour qui ?

L'AQSA est qualifiante pour des personnes titulaires d'un **diplôme professionnel d'encadrement d'activité(s) physique(s) et sportive(s)** auprès de tout public, à partir du moment où les **3 modules sont validés** :



Et est ouverte mais non qualifiante pour :
Bénévoles de clubs (Module 1 et 2)

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

« La Ligue Sport Adapté Île-de-France respecte les conditions d'accueil et d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. Lorsque les formations se déroulent en intra-entreprise, le centre de formation interroge les responsables chargés de l'accessibilité des personnes à mobilité réduite afin de les accueillir dans de bonnes conditions. Pour la compensation du handicap - **Contactez notre référent handicap au 01 45 40 71 37**



Module 1

Connaissance des personnes déficientes intellectuelles ou atteintes de troubles psychiques, des contextes de la pratique d'A.P.S. et de leur environnement.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL

Connaissance des personnes déficientes intellectuelles ou atteintes de troubles psychiques, des contextes de la pratique d'A.P.S. et de leur environnement.

OBJECTIF PÉDAGOGIQUES

- Acquérir des connaissances réinvestissables sur le public relevant du Sport Adapté
- Connaître les finalités de la FFSA et son organisation
- Connaître les structures relevant de l'action sociale, médico-sociale et santé mentale

CONTENUS

- Notions de handicap, déficiences et maladies
- Présentation des déficiences intellectuelles et les maladies psychiques
- Représentation du handicap et intervention éducative
- Identification du besoin des personnes
- Démarches et séances pédagogiques
- Organisation de la FFSA, secteurs de pratique, règlementations sportives, conventions
- Modalités d'accueil du public en situation de handicap en club
- Licences, affiliation...
- Le secteur spécialisé: caractéristiques, objectifs, organisation et missions



Module 2

ÎLE-DE-FRANCE

Intervention pédagogique – Module centré sur une discipline sportive

OBJECTIFS

- **Concevoir** son intervention pour permettre aux personnes déficientes intellectuelles ou atteintes de troubles psychiques de comprendre et de progresser.
- **Analyser** la logique de l'activité pour mettre en œuvre des situations permettant au sujet d'apprendre.
- **Concevoir** l'activité dans une perspective de loisir ou de compétition.
- **Elaborer** des outils d'observation et d'évaluation.
- **Analyser** sa pratique.
- **Travailler** à partir des objectifs institutionnels et/ou associatifs du projet individuel du pratiquant, prendre en compte les attentes de la personne et identifier ses besoins.

CONTENUS

- **Le projet en relation avec les objectifs** de l'institution et/ou l'association.
- **Didactique** appliquée de la discipline sportive.
- **Référentiel des niveaux** d'évolution d'un sujet dans l'activité, pour évaluer, choisir des objectifs et des démarches pédagogiques.
- **Enseignement** de l'activité auprès de ces personnes.
- **L'aménagement du milieu.**
- **Organisation** des compétitions dans la discipline (FFSA et fédération délégataire de la discipline).
- **Séances pédagogiques** auprès de personnes déficientes mentales : préparation, animation, observation, évaluation



Module 3 : Module Qualifiant

Stage pédagogique en situation d'une durée de 20h (40h pour la mention APT) se déroule de manière fractionnée. Il s'agit de conduire son enseignement dans la durée.

COMPÉTENCES ATTENDUES

- **Réinvestir** les compétences et connaissances élaborées durant les modules
- **Concevoir**, mettre en œuvre et évaluer un projet dans la discipline sportive partant des besoins des personnes accueillies dans l'activité
- **Évaluer** la portée de son intervention, les progrès des pratiquants afin de les communiquer aux personnes qui en ont la responsabilité (professionnels de structures spécialisées, responsables d'association sportive, parents...).

LE RAPPORT DE STAGE

- **La présentation** des personnes accueillies dans l'activité (caractéristiques, besoins);
- **Les objectifs visés**
- **Le contenu**, le déroulement et l'évaluation des séances, incluant les aménagements et moyens pédagogiques utilisés
- **Une analyse** de son intervention.

CERTIFICATION PÉDAGOGIQUE

La validation s'effectuera suite à une certification pédagogique portant sur l'animation d'une séance en fin de projet (cycle) dans le contexte du stage réalisé.



Méthodes Pédagogiques et Modalités d'Évaluation

AQSA 1 :

Analyse des acquis à partir de l'animation et de l'observation de séances pédagogiques ;

Temps théoriques en salle, préparation de séances pédagogiques.

Temps de pratique lors de la mise en place des séances pédagogiques avec du public en situation de handicap mental et/psychique.

ÉVALUATION: Quiz auto-évaluation

AQSA 2 :

Analyse des acquis à partir de la conception, l'animation et l'évaluation de séances pédagogiques ;

Temps théoriques en salle, préparation de séances pédagogiques.

Temps de pratique lors de la mise en place des séances pédagogiques avec du public en situation de handicap mental et/psychique.

ÉVALUATION : Fiche de synthèse/ bilan personnel des acquis la fin du module

AQSA 3 :

Analyse des acquis à partir de l'animation et de l'observation de séances pédagogiques ;

Stage pédagogique en situation d'une durée de 20h (40h pour la mention APT) se déroule de manière fractionnée. Il s'agit de conduire son enseignement dans la durée.

ÉVALUATION : La certification pédagogique se fait lors de l'animation d'une séance en fin de projet (cycle) dans le contexte du stage réalisé.





Inscriptions 2025/26

Plusieurs sessions de formations AQSA sont programmées pour la saison 2025-2026

Module 1

Du 20 au 22 octobre 2025
Du 23 au 25 février 2026
Du 20 au 22 avril 2026

[Cliquez ici](#)

Module 2 APT

Du 17 au 21 novembre 2025
Autre session en
programmation

[Cliquez ici](#)

Module 2 Discipline Spécifique

Sessions en
programmation

Module 3

Demande à faire par mail : contact@sportadapteiledefrance.org



Ligue Sport Adapté Île-de-France

contact@sportadapteiledefrance.org - 01 45 40 71 37

AQSA 2025/26 - Août 2025

À chacun son défi !

